



Réunion de Consultation avec un Echantillon de la Diaspora Burundaise en Europe

Du 11 au 12 Février 2015
Thon Hôtel EU
Rue de la Loi 75, B-1040
Bruxelles, Belgique

NOTE LOGISTIQUE POUR LES PARTICIPANTS INVITÉS¹

A. VOYAGE

Pour les participants invités voyageant en avion : les modalités de voyage en avion vers/depuis la Belgique seront organisées par l'ICMPD exclusivement pour la période de l'événement. Tous les participants invités par le Projet voyageront en classe économique, conformément aux directives de la Commission Européenne.

Les frais de transport des participants invités entre le lieu de domicile en Europe et l'aéroport sont couverts par les indemnités journalières, quel que soit le mode de transport utilisé (voiture, taxi, transport public, etc.).

Pour les participants invités voyageant en train : les billets de train doivent être achetés par les participants eux même. L'ICMPD remboursera la totalité d'un billet de train en deuxième classe lors de la réunion uniquement contre présentation du billet original.

L'arrivée à Bruxelles est prévue le soir du 10 Février 2015, et le départ le 12 après la réunion ou au cas d'indisponibilité de vols, le matin du 13 Février 2015.

IMPORTANT : VEUILLEZ CONSERVER VOS CARTES D'EMBARQUEMENT ET LES REMETTRE AU REPRÉSENTANT DE L'ICMPD LORS DE L'ÉVÉNEMENT.

Les indemnités journalières ne pourront être versées qu'à réception des originaux et des cartes d'embarquement.

L'assurance voyage est prévue pour tous les participants invités par le Projet.

B. ARRIVÉE À L'AÉROPORT ET TRANSFERT À L'HÔTEL

L'ICMPD n'est pas en mesure d'organiser un service de navettes entre l'aéroport et l'hôtel, les participants devront prendre un taxi ou les transports en commun pour arriver à l'hôtel (les billets sont couverts par les indemnités journalières que les participants reçoivent).

¹ Il s'agit des représentants choisis de la diaspora burundaise habitant dans les pays membres de l'Union Européenne.



L'hôtel est situé sur la Rue de la Loi 75, B-1040 Bruxelles.

Pour y accéder depuis l'aéroport, prenez

- 1) Le [train](#) de l'aéroport (coût: 8 €)
 - Arrêtez-vous à Bruxelles Central Station
 - Prenez le [métro](#) ligne 1 (direction Stockel) ou la ligne 5 (direction Hermann-Debroux)
 - Arrêtez-vous à Maelbeek Station
 - Thon Hotel EU est juste en face de la sortie.

- 2) Le bus
 - Prenez le [bus](#) 12 (direction Brussels City) ou 21 (direction Ducale)
 - Arrêtez-vous à la station Schuman et descendez la rue de la Loi qui est à votre droite jusqu'au numéro 75 (5 min)

C. HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

Les participants invités seront hébergés à l'hôtel suivant :

Thon Hotel EU
Tél.: +32 2 204 39 11

Les chambres ont déjà été réservées pour vous, il suffit de vous adresser à la réception avec votre nom.

L'arrivée à l'hôtel se fait à partir de **12h00**. Le jour du départ, les participants invités doivent quitter la chambre avant **12h00**. Les participants arrivant avant ou partant après l'heure indiquée peuvent laisser leurs bagages dans la salle d'attente de l'hôtel.

ICMPD couvrira les coûts d'une chambre simple (petit déjeuner compris).

Les participants invités seront personnellement responsables des coûts supplémentaires suivants :

- Frais de centre d'affaires
- Minibar
- Service d'étage
- Téléphone
- Blanchisserie

Les dépenses personnelles seront payées directement à l'hôtel par les participants invités et devront être réglées avant le départ.

D. REPAS

Les repas (petit déjeuner et déjeuner) seront servis gratuitement aux participants invités pendant la durée de l'événement auprès de l'hôtel.

E. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Les participants invités recevront un paiement d'indemnités journalières afin de couvrir les frais annexes engagés lors de leur participation à l'événement.

Les participants invités doivent fournir à l'ICMPD les originaux de leurs cartes d'embarquement pour recevoir leurs indemnités journalières. Les indemnités seront versées le 11 février pendant la pause café et la pause déjeuner prévues dans le programme.

F. LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

L'événement aura lieu au Thon Hôtel (salle Italy).

G. INSCRIPTION À LA RÉUNION ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

L'inscription à l'événement se fera devant la salle Italy entre 08h30 et 09h00 chaque jour de l'événement. Les documents de travail pour le séminaire seront remis lors de l'inscription.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :

ICMPD

Mme Stephanie Berry

Tél : +32 2 233 11 68/ 0488 38 33 56

E-mail : stephanie.berry@icmpd.org